

## VITICULTURE

# Le Clos de l'Elu se retire des AOC

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder la bouteille de Roc'h Avel 2017, un anjou blanc 100 % chevin recalé lors d'une dégustation d'agrément « Vin de Pays du Val de Loire ». Le domaine du Clos de l'Elu, que dirigent Thomas et Charlotte Carsin à Saint-Aubin-de-Luigné, a décidé de retirer l'ensemble de ses vins des appellations d'origine contrôlée (AOC) en les reclassant en Vin de France à partir du millésime 2018.

« Cette décision traduit notre déception face à une machine administrative dont les règles orchestrent le droit ou non à l'appellation d'origine contrôlée pour les vins produits par des artisans-vignerons. Cette déception est couplée d'un sentiment d'insécurité économique que notre jeune entreprise ne peut accepter », explique le couple. Thomas et Charlotte Carsin se sont installés en 2008 sur un peu moins de vingt hectares. Le domaine du Clos de l'Elu, qui produit entre 50 000 et 60 000 bouteilles par an, a été certifié en bio en 2013 puis en biodynamie en 2016. Les Carsin avaient fait à la fois le choix de vinifier leurs vins en appellation Anjou ou Vins de Pays du Val de Loire et le choix d'une production haut de gamme et sans concession. Les vins du Clos de l'Elu sont d'ailleurs très souvent plébiscités par les revues spécialisées et les grandes tables



Thomas Carsin élève une partie de ses vins en amphore.

Archives OD - Laurent COMBET

de restaurant. Magellan 2016, un anjou-village, était ainsi cité parmi les plus beaux vins de l'année par la Revue du Vin de France de mai 2017. « Au fil des années, les rappels à l'ordre deviennent de plus en plus nombreux et nos vins sont pénalisés de manière quasi-systématique lors des dégustations d'agrément. Ne plus être en droit de communiquer sur notre lieu d'origine représente à nos yeux une aberration, voire une blessure quand on est convaincu que le vin, plus que n'importe quel autre produit, imprime ce lieu », se désolent encore Charlotte et Thomas Carsin qui suivent ainsi la voie tracée par leur voisin de la Ferme de la Sansonnière, Mark Angeli.

François LACROIX